



POLITIQUE DE RÉOLUTION DES PLAINTES

RMTI s'engage à fournir des services et des produits de la plus haute qualité à notre communauté. Nous encourageons les membres de notre communauté à résoudre les conflits de manière informelle par le biais d'une communication et d'une négociation respectueuses et directes.

Si une plainte ou un conflit ne peut pas être résolu directement, le bureau administratif de la RMTi peut être inscrit en tant que facilitateur de la résolution. Toutes les plaintes ou tous les conflits soumis en utilisant le processus ci-dessous sont pris au sérieux et sont résolus. Toute personne qui dépose une plainte ou un conflit au bureau administratif de la RMTi peut le faire sans crainte de représailles ou de représailles.

Politique de résolution formelle :

1. Une plainte formelle doit être soumise par écrit et envoyée par courrier électronique au bureau administratif de RMTi à l'adresse info@rhythmicmovement.org.
2. Cette plainte écrite doit inclure la date de l'incident ; nature de la plainte ; les noms des personnes impliquées ; les tentatives de résolution de la plainte déjà entreprises; et le résultat préféré pour résoudre la plainte.
3. Cette plainte sera ensuite renvoyée au Comité de résolution des conflits de RMTi, qui effectuera une recherche sur la plainte et prendra la décision finale quant à la résolution de la plainte. Ceci sera communiqué au plaignant dans les 45 jours suivant la réception de la plainte. Si une prorogation de délai est nécessaire pour mener à bien ce processus, l'Administrateur en informera le plaignant en lui indiquant le motif pour lequel une prorogation de délai est nécessaire.